

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE APPEL A PROJETS ABC 2022

IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET

STRUCTURE	
NOM	Communauté de communes du Volvestre
ADRESSE DU SIEGE	34 avenue de Toulouse CS 70009
CODE POSTAL	31390
COMMUNE	Carbonne
N°SIRET DE LA COMMUNE	200 066 819 00018
CODE INSEE DE LA COMMUNE (N° NC RIDET POUR LA NOUVELLE-CALEDONIE ET N° TAHITI POUR LA POLYNESIE FRANÇAISE)	31190
REPRESENTANT LEGAL	
NOM ET PRENOM	TURREL Denis
FONCTION	Président
TELEPHONE	05 61 90 80 70
COURRIEL	president@cc-volvestre.fr
RESONSABLE DU PROJET	
NOM ET PRENOM	SERRE-TOSCAS Athina
FONCTION	Chargée de mission aménagement de l'espace et transition écologique
TELEPHONE	09 72 29 31 58
COURRIEL	transition.ecologique@cc-volvestre.fr

IDENTIFICATION DU PROJET

PROJET	
TITRE	Atlas de la Biodiversité intercommunale du Volvestre
CONTEXTE	La Communauté de Communes du Volvestre est née le 1er janvier 2017, de la fusion des ex-Communautés de Communes du Volvestre et de Garonne-Louge. Cette intercommunalité regroupe 32 communes et près de 30 000 habitants, elle appartient au canton d'Auterive. Elle se situe aux portes des petites Pyrénées et au sud du bassin toulousain. Le projet d'ABiC porté par

la Communauté de communes du Volvestre (CCV) sur le territoire de 4 de ses communes s'inscrit pleinement dans la politique de transition écologique portée par les élus du territoire. La CCV avait en effet déjà candidaté à l'appel à projets de l'OFB en 2020 et la présentation de son nouveau projet d'ABiC traduit son engagement dans la préservation de son patrimoine naturel, en cohérence avec l'obtention fin 2021 de la reconnaissance « Territoire Engagé pour la Nature ».

OBJECTIFS	<p>La volonté de la Communauté de communes est d'intégrer la biodiversité dans les projets des territoires, que ce soient des projets individuels ou collectifs, publics ou privés. La réalisation d'un Atlas de la Biodiversité intercommunale constituera une des pierres angulaires de la stratégie de la Communauté de communes en matière de protection de la biodiversité présente sur son territoire. Cet atlas, véritable état des lieux sur la biodiversité et outil stratégique d'action locale, permettra de mieux appréhender les enjeux liés à la biodiversité intercommunale et servira, entre autres, d'aide décisionnelle dans le cadre de futurs projets de développement et d'urbanisme.</p> <p>La reconquête de la biodiversité passant par la mobilisation d'un maximum d'acteurs, la collectivité souhaite encourager fortement les partenariats avec toutes les structures impliquées dans la préservation de la biodiversité pour accompagner et participer à la réalisation de son ABiC. En effet, le projet d'ABiC sera coconstruit avec une grande variété d'acteurs, que ce soient les habitants, les associations, le personnel de la communauté de communes et des communes ou bien encore les élus, et ce afin de sensibiliser un maximum de personnes aux enjeux liés à la préservation et la restauration du patrimoine naturel.</p>
DUREE DE MISE EN ŒUVRE	28 mois (du 01/09/2022 au 31/12/2024)
COÛT COMPLET PREVISIONNEL	112 090 €
MONTANT DES DEPENSES ELIGIBLES	112 090 €
AIDE DEMANDEE	72 858,50 € soit 65 % des dépenses éligibles
ACTEURS RESPONSABLE DU PROJET	SERRE-TOSCAS Athina, Chargée de mission aménagement de l'espace et transition écologique
AUTRE(S) CORRESPONDANT(S) AU SEIN DE LA STRUCTURE	PLOUARD Noémie, Directrice du développement territorial HO Bastien, élu Vice-président de la Commission aménagement de l'espace et transition écologique
AUTRE(S) PARTENAIRE(S)	Commune de Carbonne Commune de Rieux-Volvestre Commune de Lafitte-Vigordane Commune de Bois-de-la-Pierre L'Espace de Vie Sociale « la Parenthèse » de la commune de Lafitte-Vigordane Nature en Occitanie CEN Ariège

PROGRAMME DETAILLE DU PROJET

Table des matières

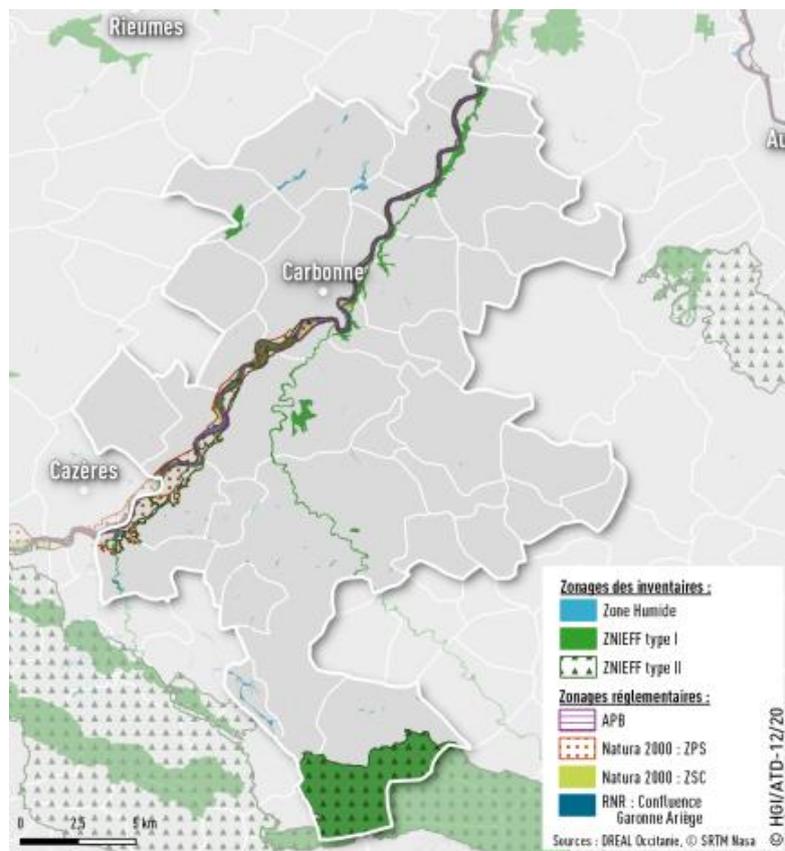
1. Cadrage.....	4
Contexte et objectifs	4
a. La description et les enjeux détaillés du territoire concerné par l'ABiC :.....	4
b. Le cadre : les mesures prises antérieurement :	11
c. Les objectifs poursuivis par le projet d'ABiC :	13
d. L'intérêt du projet :	15
e. Les bénéficiaires du programme :	16
f. L'ensemble des acteurs impliqués dans sa réalisation :	17
g. Les leviers à mobiliser pour atteindre les objectifs :	18
Description du projet	20
a. Les inventaires :	20
b. Les cartographies :	23
c. Les actions d'animation, de sensibilisation et de mobilisation :	24
d. Les actions de communication :	25
2. Jalons, étapes, calendrier et résultats prévus	27
3. Perspectives de l'action.....	31
4. Gouvernance	32
5. Impacts sur l'emploi local et sur l'économie locale.....	33
6. Résumé publiable du projet.....	33

1. Cadrage

Contexte et objectifs

a. La description et les enjeux détaillés du territoire concerné par l'ABiC :

La Communauté de Communes du Volvestre (CCV) créée en janvier 2017 comporte 32 communes. Elle se situe dans un territoire dynamique au sud de l'aire urbaine de Toulouse, jouit d'une position stratégique et est traversée par des axes de communication structurants (A64 notamment et la voie ferrée). A dominante périurbaine sur la partie nord de son territoire avec une densité de population plus importante¹, le sud est en revanche plus rural.



Carte issue du diagnostic PLH de la Communauté de Communes du Volvestre

La CCV dispose sur son territoire d'espaces naturels protégés le long de la Garonne qui contiennent des cœurs de biodiversité :

- Arrêté de protection du biotope : La Garonne, L'Ariège, L'Hers Vif Et Le Salat (FR3800264) ;
- Zone Natura 2000 Directive Habitats : Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique et Neste (FR7301822) ;
- Zone Natura 2000 Directive Oiseaux : Vallée de la Garonne de Boussens à Carbonne (FR7312010) ;
- ZNIEFF de type I : Falaises de la Garonne, de Muret à Carbonne (730010272), Lacs de Peyssies (730010252), Chéline et versants du Rimau (730030383), Arize et affluents en aval de Cadarcet

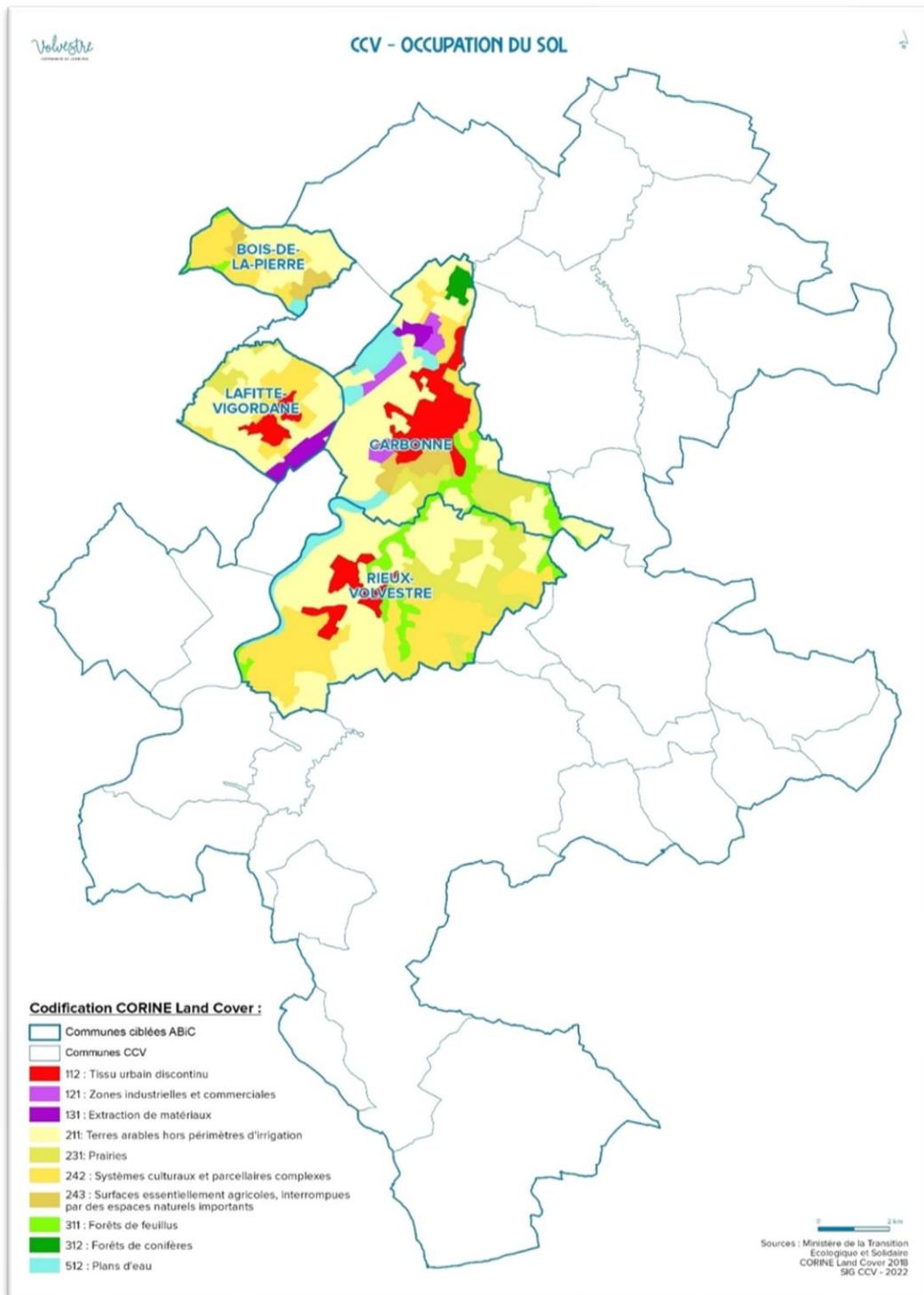
¹ Diagnostic du projet de territoire de la CCV 8 février 2019

- (730012030);
- ZNIEFF de type II : Garonne et milieux riverains, en aval de Montréjeau (730010521).

Le sud de la CCV est également concerné par le territoire d'action de plans nationaux d'actions pour la conservation ou le rétablissement des espèces (PNA) :

- PNA Milan Royal ;
- PNA Desman des Pyrénées.

Le projet d'Atlas de Biodiversité inter Communale (ABiC) portera sur les communes de Carbonne, Rieux-Volvestre, Bois-de-la-Pierre et Lafitte-Vigordane situées en zone péri-urbaine.



○ **Carbonne :**

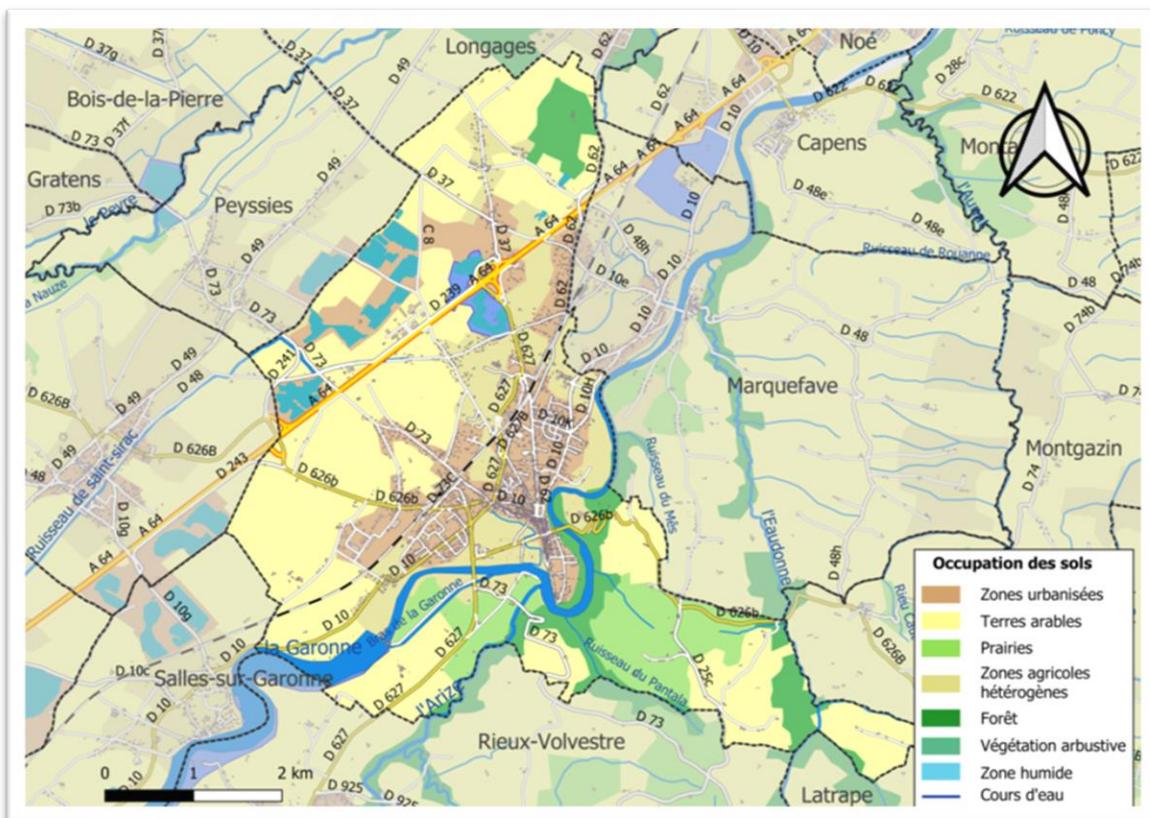
La ville de Carbonne est le centre bourg principal de la CCV et concentre la majeure partie des activités économiques avec la présence notamment de la zone d'activité d'Activestre. Sa population est de 5791 habitants² et l'autoroute ainsi que la voie ferrée franchissent son territoire d'une superficie de 2 659

² INSEE 2019

hectares.

Située dans un méandre de la Garonne au confluent de l'Arize, Carbonne s'étend de la plaine de la Garonne jusqu'aux coteaux de l'Arize et du Volvestre³. La commune de Carbonne présente pour l'essentiel, un territoire agricole très ouvert dans lequel les boisements et les haies ont pratiquement disparu. Les principaux milieux naturels qui subsistent sont liés au corridor fluvial de la Garonne et aux ripisylves plus ou moins denses des affluents (Arize, Eaudonne, Pantala). La partie ouest du territoire comprend quant à elle des gravières.

Les coteaux du Volvestre, rive droite de la Garonne, présentent un milieu naturel plus diversifié que la plaine rive gauche, avec un ensemble de bois, bosquets et haies plus fourni. Cependant, la majorité des surfaces restent cultivées.



Carte de l'occupation des sols de la commune de Carbonne - Corine Land Cover

³ Rapport de Présentation du PLU de Carbonne

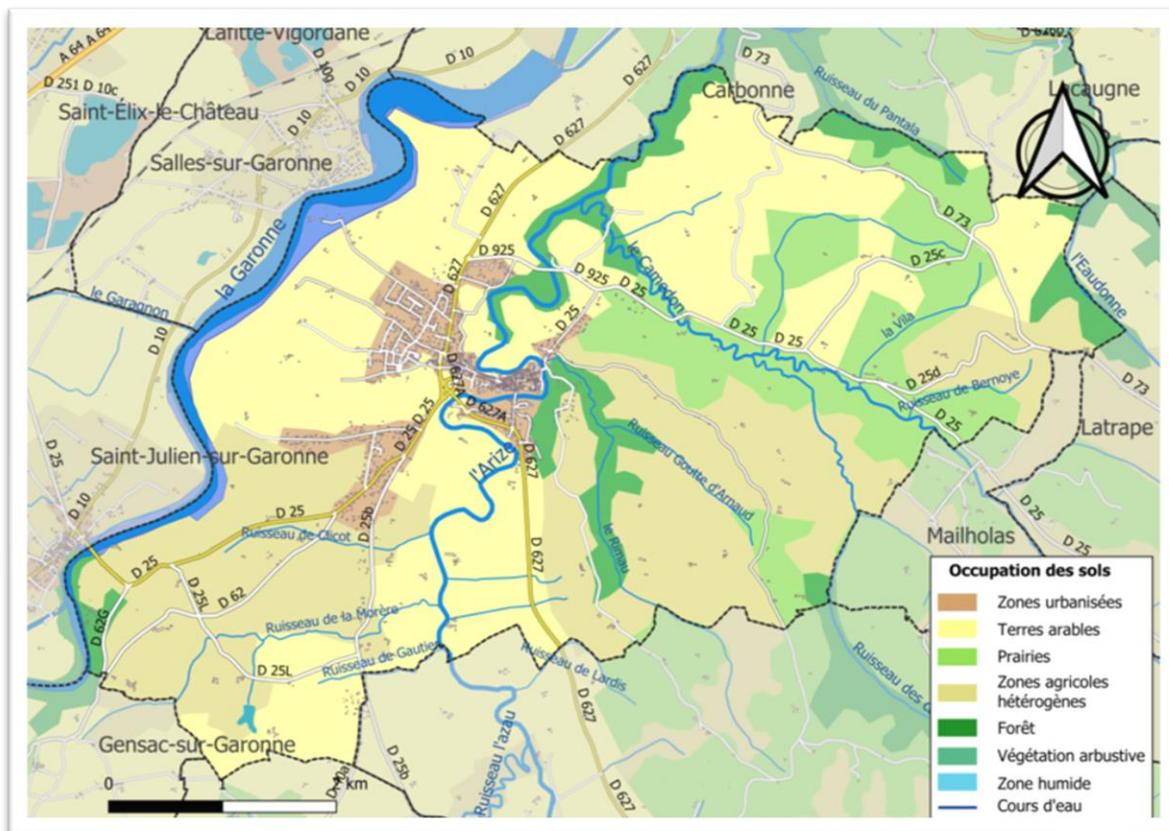
○ **Rieux-Volvestre :**

La ville de Rieux-Volvestre est le bourg secondaire de la CCV et comptabilise 2611 habitants⁴ pour une superficie de 3 238 hectares. C'est un pôle d'attraction touristique majeur du territoire, l'Office du tourisme intercommunal y est d'ailleurs basé. La commune de Rieux-Volvestre est par ailleurs labellisée Station Verte.

La commune de Rieux Volvestre est divisée en trois entités paysagères déterminées par le relief :

- À l'est, les coteaux entité la plus boisée avec un paysage très vert et des coteaux cultivés,
- À l'ouest, la plaine où coule l'Arize, et en limite ouest, le plan d'eau de la Garonne et sa ripisylve. C'est dans cette plaine que s'est développé le village de Rieux. Le centre de cette entité est très urbanisé, mais ses alentours sont principalement des champs cultivés, ponctués par la présence de quelques hameaux et fermes isolées ;
- A la limite ouest de la commune, comprenant la Garonne, sa plaine inondable et la colline boisée servent de digue naturelle.

La commune de Rieux Volvestre regroupe de nombreux espaces boisés, sous formes de bois, mais aussi de haies bocagères denses et larges, et de ripisylves fournies. Ils se trouvent principalement sur les coteaux : en boisement et friches arbustives sur les versants nord des coteaux, en ripisylve en fond de vallon, et en haies bocagères.



Carte de l'occupation des sols de la commune de Rieux-Volvestre – Corine Land Cover

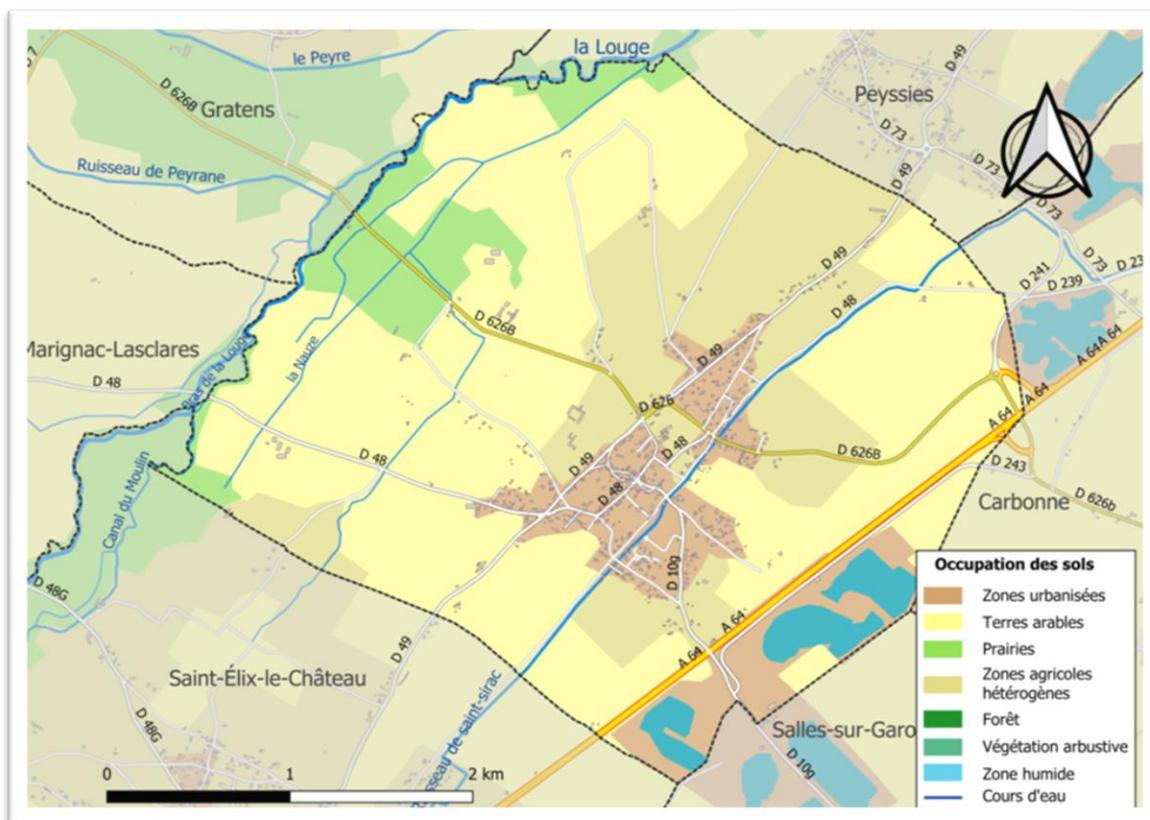
⁴ INSEE 2019

○ **Lafitte-Vigordane :**

La commune de Lafitte-Vigordane se situe à l'ouest de la ville de Carbone et de l'A64 qui traverse une partie de son territoire. Elle possède 1224 habitants⁵ et occupe une superficie de 1138 hectares.

L'espace agricole occupe la majeure partie du territoire communal, c'est un paysage agricole ouvert. Il reste très peu de milieux boisés sur la commune ; le principal boisement étant celui du château. La mécanisation de l'agriculture a conduit à la disparition progressive des haies, des alignements d'arbres et des bois. Au sud de l'A64 quelques bosquets persistent constituant une trame bocagère⁶, des sablières se trouvent également dans cette zone.

Un des éléments paysagers essentiels de la commune est la coulée verte de la Louge et sa ripisylve qui borde la commune au nord-ouest.



Carte de l'occupation des sols de la commune de Lafitte-Vigordane - Corine Land Cover

⁵ INSEE 2019

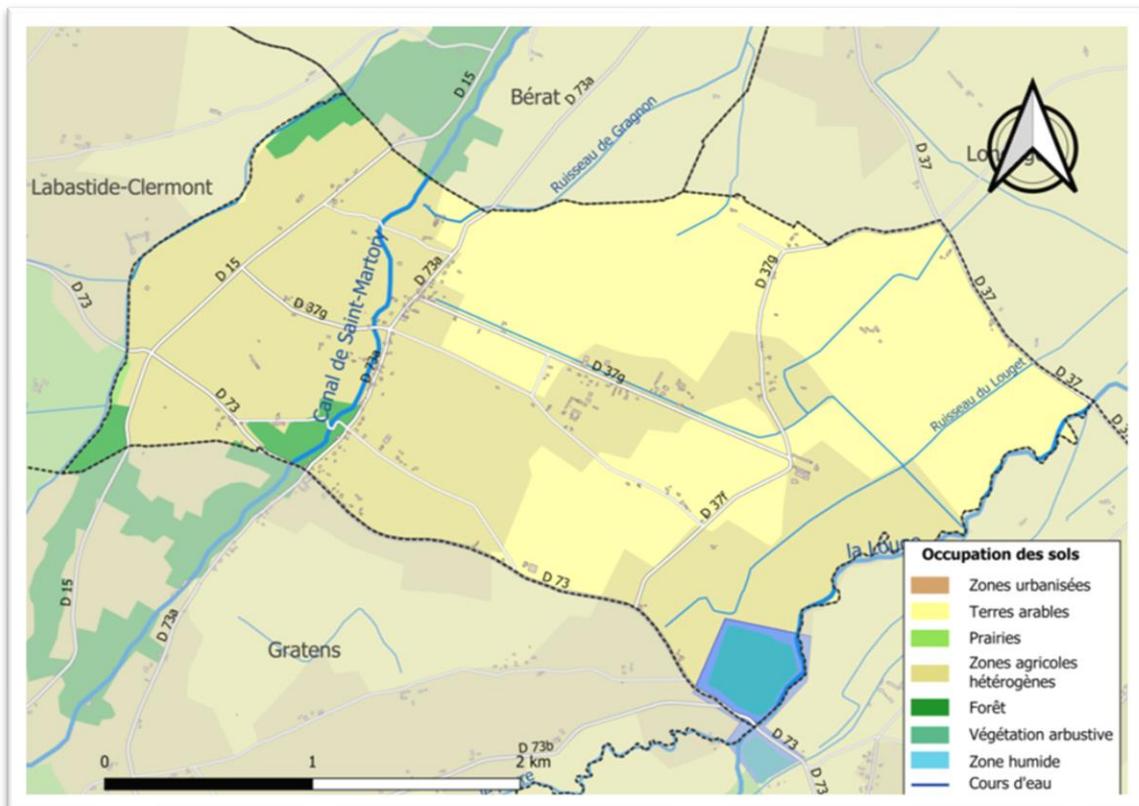
⁶ Rapport de présentation PLU Lafitte-Vigordane

○ **Bois-de-la-Pierre :**

La commune de Bois-de-la-Pierre comprend 441 habitants⁷ pour une superficie de 742 hectares et est la plus rurale des 4 communes concernées par le projet d'ABiC.

Elle compte peu de boisements même si ceux-ci sont en développement et une trame bocagère reste observable notamment le long des fossés et des cours d'eau⁸. Le SRCE de Midi-Pyrénées (modifié le 22 décembre 2020), a identifié sur la commune de Bois-de-la-Pierre des milieux ouverts et semi ouverts de plaine considérés comme des corridors écologiques à remettre en bon état ainsi que des cours d'eau comme réservoirs de biodiversité et comme corridors à préserver.

La commune de Bois-de-la-Pierre s'inscrit dans un paysage de terrasses alluviales occupées par des prairies et des cultures céréalières et son territoire dispose d'un riche réseau de fossés.



Carte de l'occupation des sols de la commune de Bois-de-la-Pierre – Corine Land Cover

b. Le cadre : les mesures prises antérieurement :

La CCV a déjà candidaté en 2020 et, sa candidature n'ayant pas été retenue, le projet présenté cette année a été redéfini dans son entièreté. La CCV, qui a souhaité maximiser ses chances de créer un projet innovant, impactant et répondant de la manière la plus exhaustive possible aux enjeux de biodiversité présents sur son territoire, a recruté au mois de janvier 2022 une chargée de mission aménagement de l'espace et transition écologique. Cette personne recrutée pour un contrat renouvelable d'une durée d'un an compte parmi ses tâches principales la réponse à l'appel à projets porté par l'OFB et la

⁷ INSEE 2019

⁸ Diagnostic Elaboration PLU Bois de la Pierre

construction du nouveau projet d'ABiC. C'est elle qui s'occupera de la coordination, gestion et réalisation du projet d'ABiC dans le cas où la candidature de la CCV serait retenue par l'OFB.

La CCV, lauréate du label « territoire engagé pour la nature » (TEN) depuis la fin d'année 2021 souhaite à travers cette candidature mettre en œuvre une des trois actions présentées pour l'obtention du label. En effet, les 3 actions que la CCV s'est engagée à réaliser dans un délai de 3 ans sont :

- La réalisation d'un ABiC ;
- La plantation de plantes mellifères sur une de ses zones d'activités pour favoriser la nidification, la présence de ruches et de pollinisateurs sauvages ;
- L'aménagement de 2 roselières en bord de Garonne avec la construction d'un observatoire de la biodiversité.

Le projet d'ABiC porté par la commission dédiée à l'aménagement de l'espace et à la transition écologique, composée d'une quarantaine d'élus, est le fruit d'une réflexion engagée par l'équipe communautaire à la suite des élections municipales de l'année 2020. En effet, celle-ci s'est donnée pour cadre de développer son projet politique sur la base de plusieurs programmes ou documents d'orientation concernant directement le territoire du Volvestre :

- Le projet de territoire de la Communauté de Communes du Volvestre, approuvé en 2019, élaboré suivant la philosophie de « bien vivre et travailler en Volvestre » ;
- Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Sud Toulousain, approuvé en 2012 et en cours de révision, avec pour ambition de poursuivre la préservation du maillage écologique des espaces naturels, milieux et habitats ;
- Le Plan Climat Air Energie Territorial du Sud Toulousain, approuvé en 2020, dont l'un des axes stratégiques est dédié à la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité.

Au niveau interne, la commission aménagement de l'espace et transition écologique a établi un groupe de travail composé d'une dizaine d'élus pour travailler de manière plus efficace sur les thématiques liées à la biodiversité.

C'est dans le cadre de ce groupe de travail que l'appel à projets intitulé ACTION (Aide Communautaire pour la Transition écologique et l'Instauration d'Opérations en faveur de la Nature) a vu le jour et dont l'objectif est d'encourager au travers d'une enveloppe budgétaire de 5000 euros les initiatives associatives en faveur de la biodiversité sur le territoire de la Communauté de communes. Cet appel à projets a été publié le 21 mars 2022 sur le site de la CCV et permet aux associations souhaitant postuler de déposer leur candidature jusqu'au 31 mai 2022. Une commission composée de la chargée de mission aménagement de l'espace et transition écologique, de la directrice du développement territorial et d'élus membres du groupe de travail biodiversité étudiera les candidatures reçues et décidera de l'attribution de la subvention au mois de juin prochain.

En parallèle, la chargée de mission aménagement de l'espace et transition écologique constitue, avec l'aide des communes, une base de données recensant toutes les structures (associations, syndicats, fédérations et autres) œuvrant pour l'environnement et plus particulièrement pour la biodiversité ; l'objectif inhérent à ce travail est de simplifier l'identification des partenaires potentiels pour l'élaboration de nouveaux projets attenants à l'environnement. Cet annuaire, une fois finalisé, sera transmis aux communes et mis à jour régulièrement. La mobilisation et communication qui auront lieu autour de l'ABiC lors de sa mise en œuvre permettra très certainement d'identifier de nouveaux partenaires qui pourront éventuellement participer au projet d'ABiC.

La CCV a adhéré au mois de mars 2022 au Système d'Information de l'Inventaire du Patrimoine naturel (SINP) et a créé, avec l'aide de son technicien Système d'Information Géographie (SIG), une carte à partir des données fournies par le SINP. Cette carte interactive a été présentée aux élus et son rôle était de constituer un état des lieux sur les données naturalistes existantes sur le territoire, permettant aux élus impliqués dans la réalisation de l'ABiC d'appréhender plus généralement la donnée naturaliste. Ainsi, cette carte a servi d'outil d'aide à la décision pour définir le présent projet d'ABiC. En effet, il est ressorti de l'analyse de cette carte que certaines zones géographiques n'avaient été que peu prospectées, et que

le territoire de la CCV bénéficiera énormément des inventaires réalisés dans le cadre de ce projet d'ABiC. La CCV prévoit de fournir une carte mettant en évidence les zones sans ou avec peu de données des 4 communes afin d'orienter les prospections des habitants, associations et partenaires dans la réalisation des inventaires faunistiques.

Afin de présenter un projet le plus pertinent possible et ayant le plus de chance d'être retenu par l'OFB, la chargée de mission aménagement de l'espace et transition écologique s'est entretenue avec Mme Cécile BEDEL de l'Agence Régionale de la Biodiversité pour bien saisir les enjeux inhérents aux ABiC. Toujours dans une logique de s'inspirer des bonnes pratiques, un entretien téléphonique a eu lieu avec M. Jason CREBASSA, chargé de mission ABiC à la Communauté de communes de la Vallée de l'Hérault (lauréate de l'AAP de l'OFB en 2020), durant lequel ce dernier a pu partager son expérience sur la mise en œuvre opérationnelle de leur propre ABiC. Enfin, la CCV a choisi de s'appuyer sur l'expertise naturaliste de Nature en Occitanie pour le montage de son dossier de candidature.

Le service du développement territorial de la CCV est en pleine évolution avec l'arrivée d'une chargée de mission aménagement de l'espace et transition écologique en début d'année, Mme Athina SERRE-TOSCAS et l'arrivée début avril de la chargée de mission du projet alimentaire territorial (PAT) pour un contrat d'une durée de 3 ans, Mme Marie PANARIN, qui travaillera sur des thématiques transversales qui auront trait à la biodiversité. Elle construira un programme d'actions qui comprendra un volet de sensibilisation à la biodiversité à destination des exploitants agricoles (ex: respect des corridors écologiques, plantation de haies...). Ces actions seront menées avec l'ensemble des partenaires institutionnels du PAT à savoir la Chambre d'agriculture, le service agroécologie du Conseil départemental de la Haute Garonne mais également les partenaires associatifs de la CCV comme le CIVAM 31, solidarité paysans ADAD 31 et l'association MilPAT Sud Garonne.

Ainsi, la CCV s'inscrit dans une dynamique proactive en prévoyant la réalisation de nombreux projets en faveur de la biodiversité sur son territoire (réalisation des actions prévues par la labellisation TEN, AAP ACTION, etc...) et se dote de plus de ressources humaines pour mener à bien ses ambitions écologiques.

La collectivité gagnera ainsi à réaliser un ABiC afin de continuer sur cet élan, assoir la légitimité de ses projets environnementaux et inspirer les communes ou autres structures de son territoire hésitantes à se lancer à leur tour.

c. Les objectifs poursuivis par le projet d'ABiC :

La réalisation d'un Atlas de la Biodiversité intercommunale a tout d'abord pour objectif de recenser et d'inventorier des taxons déterminés en amont et correspondant à des enjeux de biodiversité présents sur le territoire de la CCV. Le projet vise, entre autres, à préserver, recenser et valoriser le patrimoine naturel des 4 communes concernées. En effet, la donnée naturaliste manque sur ces territoires, en particulier sur les taxons des chiroptères, des lépidoptères et des reptiles.

La cartographie de la répartition des espèces inventoriées viendra alimenter la carte interactive déjà créée à partir des données extraites par le SINP et toutes les données naturalistes récoltées au cours de la mise en œuvre de l'ABiC seront reversées par la suite au SINP. Chaque partenaire se verra informé de cette obligation réglementaire et devra expliquer à la CCV de quelle manière il procédera pour le reversement de ses données, la CCV quant à elle reversera également les données dont elle disposera.

La cartographie susmentionnée ainsi que la cartographie des habitats naturels qui résulteront des inventaires de terrain, serviront d'outils de décision lors de l'élaboration des projets d'aménagements et seront utilisées dans les documents d'urbanisme. En effet, la CCV peut émettre des recommandations lors de la création ou de la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) d'une de ses communes. Ainsi, elle veillera à ce que les données issues de la synthèse des inventaires réalisés dans le cadre de l'ABiC soient traduites dans les documents d'urbanisme de ses communes et dans les siens. La CCV dispose de la compétence « aménagement de l'espace » et la compétence « urbanisme » quant à elle appartient aux

communes. Ces outils cartographiques permettront de faciliter l'appropriation des enjeux de biodiversité par les élus et de produire de futurs documents d'urbanisme vertueux pour la préservation des enjeux de biodiversité. Ainsi, l'aide décisionnelle que constituera l'ABiC pourra porter, au niveau communal, à l'élaboration de nouveaux PLU.

A titre d'exemple, la commune de Bois-de-la-Pierre est justement en cours de réalisation de son PLU et le Maire de la commune, M. Stéphane WARWZINIAK, a exprimé au cours de réunions avec la CCV, sa ferme intention de se servir des éléments qui ressortiront de l'ABiC pour les intégrer pleinement dans le PLU de sa commune.

En ce qui concerne l'étude du groupe taxonomique des chiroptères, il s'agira d'assortir les rénovations ou les travaux des bâtiments, où la présence de colonies aura été identifiée, de prescriptions pour ne pas nuire à leur existence. Il en est de même quant à l'identification de la présence d'hirondelles dans les bâtis. La CCV aimerait échanger à ce sujet avec l'Architecte des Bâtiments de France de son territoire, Mme Isabelle BROU-POIRIER, afin que celle-ci puisse appréhender et intégrer ces thématiques dans son travail et dans ses recommandations en matière de bâti.

De plus, le programme Petites Villes de Demain réalise en interne de la CCV un diagnostic de 6 communes dont 2 font partie du périmètre concerné par le projet d'ABiC, à savoir la commune de Carbonne et celle de Rieux-Volvestre, et un des axes de ce diagnostic porte sur le bâti public et privé des centres-bourgs. Ainsi, la convention Opération Revitalisation du Territoire (ORT) identifiera les actions favorables aux projets de réhabilitation et rénovation des bâtiments et celles-ci tiendront compte des résultats de l'ABiC.

Un des autres objectifs de l'ABiC est de rendre accessible à tous les enjeux naturalistes du territoire, tout en tenant compte des données qui peuvent être sensibles notamment concernant des espèces avec de forts enjeux de conservation. Pour ce faire, la mise en œuvre du projet d'ABiC comprendra un volet dédié à la sensibilisation d'un large public (élus, habitants, scolaires, personnels de la CCV et des communes ...) dans l'objectif que ceux-ci puissent identifier et mesurer les enjeux de biodiversité auxquels font face leurs territoires et s'investir dans l'élaboration de solutions adéquates pour y répondre. Le volet sensibilisation s'accompagnera d'une mobilisation concrète des acteurs susmentionnés, lors notamment de la réalisation des inventaires participatifs des hirondelles. Leur participation active est également attendue au cours des différentes animations de sensibilisation à la biodiversité qui auront lieu sur le territoire.

Pour que le volet sensibilisation de l'ABiC soit le plus efficace possible, la CCV compte sur la mobilisation du réseau associatif de son territoire (avec, entre autres, la participation des associations AtouSports Pyrénées et Apilèze) dont certaines structures auront pu être identifiées dans le cadre de l'appel à projets ACTION de la CCV. Elle souhaite également travailler de concert avec les différents services de l'intercommunalité et des communes pour coconstruire un projet à l'image des différents territoires représentés dans l'ABiC. Afin de porter un projet d'ampleur raisonnée, de manière efficace et ayant un impact positif sur le territoire avec des changements de regards et de pratiques, il a été décidé de commencer ce projet d'ABiC avec 4 communes.

La CCV compte sur le retour d'expérience de ce premier phasage de l'ABiC qu'elle porte pour les communes de Carbonne, Rieux-Volvestre, Lafitte-Vigordane et Bois-de-la-Pierre, pour faire perdurer ce projet lors de phasages ultérieurs avec d'autres communes de son territoire. Elle pourra ainsi faire bénéficier les prochaines communes volontaires de son retour d'expérience et de son savoir-faire acquis avec la réalisation du présent ABiC. La CCV projette donc d'étendre la portée de son ABiC en un projet plus vaste qui comprendrait à terme le périmètre d'un plus grand nombre de communes, illustrant ainsi de manière effective les enjeux de biodiversité présents sur son territoire. Elle souhaite également traduire son engagement dans la durée en continuant à alimenter les données qui auront été récoltées au cours de la réalisation de l'ABiC, même lorsque celui-ci sera finalisé, notamment au travers des inventaires participatifs.

Enfin l'objectif de ce projet d'ABiC est de continuer à développer des actions en faveur de la biodiversité en impliquant un panel toujours plus vaste d'acteurs afin d'élargir la conscience citoyenne en faveur de

la biodiversité et que les comportements des individus soient plus responsables de l'environnement. Fédérer, échanger, coconstruire et agir pour la biodiversité sont les mots d'ordre de la CCV qui souhaite élargir sa politique écologique.

d. L'intérêt du projet :

L'intérêt du projet est d'inciter à la coopération pour mieux connaître la biodiversité du territoire afin de pouvoir proposer des solutions d'aménagement, de développement et/ou de préservation adaptées et cohérentes avec les spécificités du territoire. Le projet d'ABiC pourra, en plus de son rôle clé de mobilisation des acteurs autour de thématiques de biodiversité, apporter des solutions à de nombreuses problématiques transversales.

Un projet de trame noire, qui n'est encore qu'au stade embryonnaire de discussions, pourrait être porté par la CCV dans les années à venir et l'inventaire des chiroptères du présent ABiC pourrait servir d'état des lieux à cette future démarche. En revanche, la commune de Bois-de-la-Pierre est bien avancée sur son propre projet de trame noire puisqu'une délibération validant l'engagement de la commune vers la création de trame noire a été établie en conseil municipal et que la commune doit prochainement s'entretenir avec le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute Garonne (SDEHG) pour discuter des moyens techniques à mettre en œuvre. Ainsi, M. Stéphane WARWZINIAK, le maire de la commune, a exprimé son vif intérêt pour les études qui porteront sur les chiroptères dans le cadre du projet d'ABiC afin de les intégrer au projet de trame noire de sa commune et avoir ainsi un état des lieux avant le changement de pratiques d'éclairage public

Toujours concernant les chiroptères, il existe un lien entre la sensibilisation du grand public pour ce taxon et des problématiques de santé publique. En effet, le contrat local de santé porté par le Pays Sud Toulousain (PETR) et l'Agence Régionale de la Santé (ARS) comprend un volet « lutte contre les espèces envahissantes » et le moustique tigre est une des espèces envahissantes visée par ce volet. Or, les chiroptères sont des prédateurs naturels de ces espèces et il est préférable de mettre en œuvre des solutions fondées sur la nature pour lutter contre la présence des moustiques sur le territoire. Ainsi, au travers d'une campagne de promotion de la cohabitation entre les habitants des communes et les chiroptères dans leurs bâtiments (campagne pour laquelle Mme Camille ABADIA, coordinatrice du contrat local de santé au PETR, a d'ailleurs manifesté son intérêt lors d'un échange avec Mme. Athina SERRE-TOSCAS), les communes pourraient répondre à cet enjeu de santé publique auquel elles sont confrontées. La promotion de solutions fondées sur la nature pourrait faire l'objet d'un onglet dédié sur un des outils de communication de la CCV et des communes concernées par l'ABiC qui mettrait à disposition du public des données et informations pratiques.

Les recommandations qui ressortiront des analyses effectuées à partir des données récoltées lors de la mise en œuvre de l'ABiC permettront de mettre en lumière les bonnes pratiques en matière d'entretien des espaces verts abritant la biodiversité (fossés le long des routes, prairies etc...). En effet, la gestion différenciée des espaces verts est essentielle à la préservation des espèces vivantes sur le territoire et des formations auprès des agents d'entretien des espaces verts pourraient être proposées pour répondre à cette problématique. A titre d'exemple, la commune de Carbonne a fait face à cette nécessité d'adopter une gestion différenciée des espaces verts en particulier sur la prairie qui se situe derrière la salle des fêtes de la ville. Il a été reporté que la tonte à ras de cette zone n'était pas recommandée, entre autres à cause de la présence d'orchidées sauvages. Ainsi, depuis 2 ans la prairie située derrière la salle des fêtes est laissée en l'état. La CCV souhaite à travers la réalisation de cet ABiC, et notamment de la cartographie des habitats naturels et des zones stratégiques qui en ressortiront, promouvoir une gestion raisonnée et intelligente des espaces verts de son territoire pour préserver au mieux la biodiversité qu'ils abritent. Ainsi, la CCV pourrait proposer à son personnel en charge des espaces verts des formations de gestions différenciées, et travailler de concert avec les communes pour que celles-ci proposent le même type de formations à

leurs propres agents en charge des espaces verts.



Photo de la prairie derrière la salle des fêtes de la commune de Carbonne

Les données issues des inventaires de l'ABiC serviront à la révision du SCoT qui sera finalisée en 2023 pour une mise en application en 2024. Mme Coline ETIENNE, la chargée de mission du SCoT du Pays Sud Toulousain, a manifesté son intérêt pour le projet d'ABiC puisque le SCoT prévoit d'aborder dans sa révision la thématique de la Trame Noire et que l'ABiC comportera un volet sur les chiroptères. L'inventaire des papillons sur les milieux ouverts et des reptiles dans les espaces bocagers pourront quant à eux alimenter l'identification des trames vertes et leurs sous-trames (milieux ouverts et milieux boisés) prévues par le SCoT. En effet, le SCoT ayant un volet important de protection de la biodiversité (trames vertes et bleues notamment), toutes les données récoltées en la matière pourront être mobilisées. De plus, Mme Athina SERRE-TOSCAS, qui effectuera le MOOC sur les Trames Vertes et Bleues porté par l'OFB, est déjà associée à la révision du SCoT.

La collectivité gagnera à réaliser un ABiC afin d'alimenter en données naturalistes les projets en cours, assoir la légitimité de ses projets à venir et inspirer les communes de son territoire ou autres structures hésitantes pour qu'elles osent se lancer à leur tour. En effet, l'accomplissement d'un projet d'ABiC est indispensable pour que la Communauté de communes puisse développer des politiques publiques intégrant les dimensions écologiques dans leur élaboration et dans le volet opérationnel. Enfin, obtenir un financement de l'OFB pour la réalisation d'un ABiC permettra à la CCV de se doter d'un véritable outil opérationnel primordial pour l'intégration de la biodiversité du territoire dans les projets d'aménagements.

e. Les bénéficiaires du programme :

La CCV a pour volonté d'inclure un maximum d'acteurs dans la mise en œuvre de l'ABiC pour que son existence et les actions qu'il insufflera soient connues du plus grand nombre, engendrant ainsi une dynamique d'émergence de projets en faveur de la biodiversité sur son territoire. Les actions de sciences

participatives concernent principalement le grand public et les élus. Les animations, elles, seront à destination des habitants, des scolaires, des élus et du personnel de la CCV et des communes.

La communication autour de l'ABiC aura pour objectif de fédérer et d'attirer la curiosité de tous les acteurs du territoire désireux de collaborer pour restaurer la place centrale que la biodiversité mérite.

f. L'ensemble des acteurs impliqués dans sa réalisation :

La CCV prévoit d'impliquer un ensemble d'acteurs divers et variés dans la conception et la mise en œuvre de son projet d'ABiC puisque la volonté est de coconstruire le projet, celui-ci ne doit pas être le fruit de la CCV uniquement.

Au niveau interne de la CCV, le service principal qui porte le projet est le service du développement territorial au sein duquel interviennent la directrice du développement territorial, Mme Noémie PLOUARD et la chargée de mission aménagement de l'espace et transition écologique, Mme Athina SERRE-TOSCAS. Le service SIG pour la cartographie, le service communication et le service technique de la CCV seront également mis à contribution (espaces verts communautaires, bâtiments...). L'Office du tourisme intercommunal sera également sollicité dans ce projet d'ABiC qui pourra compter sur la collaboration de Mme Marion BELLEGARDE directrice de l'Office du tourisme intercommunal et du chargé de mission randonnée, M. Yvan BARILLON.

Les élus membres du groupe de travail biodiversité seront également impliqués dans la réalisation de l'ABiC, à savoir M. Bastien HO élu à la commune de Carbonne, Mme Diane ZIMMERMANN élue à la commune de Saint-Julien-sur-Garonne, Mme Chantal CRAIPEAU élue à la commune de Saint-Sulpice-sur-Lèze, Mme Eliane SOUCASSE-PIQUEMAL élue à la commune de Rieux-Volvestre, M. Jean-Michel CAZEAUX élu à la commune de Mailholas, M. Daniel PIN élu à la commune de Longages, M. Fabrice GRAGLIA élu à la commune de Lacaugne, Mme Agathe LESUEUR élue à la commune de Rieux-Volvestre, M. Jean-Marc LARROQUE élu à la commune de Saint-Sulpice-sur-Lèze, M. Gérard THIBAUD élu à la commune de Latour et Mme Joelle DOUARCHE élue à la commune de Montesquieu-Volvestre.

Les maires des 4 communes participeront également au projet : M. Denis TURREL pour la commune de Carbonne, Mme Maryse VEZAT-BARONIA pour la commune de Rieux-Volvestre, Mme Karine BRUN pour la commune de Lafitte-Vigordane et M. Stéphane WAWRZINIAK pour la commune de Bois-de-la-Pierre feront le relais des actions de l'ABiC auprès de leur commune respective. Ils permettront également de mobiliser les citoyens autour de la biodiversité et de faire émerger des actions volontaires complémentaires au travail déjà identifié dans cette candidature. L'élue référente au projet d'ABiC à la CCV est le vice-président en charge de l'aménagement de l'espace et de la transition écologique, M. Bastien HO qui a travaillé aux côtés de Mme Noémie PLOUARD et Mme Athina SERRE-TOSCAS à l'élaboration du projet d'ABiC et qui sera bien évidemment impliqué dans sa réalisation en tant que garant du bon déroulé des actions, du suivi de l'avancement du projet, la tenue du comité de pilotage annuel, etc.

Les personnes suivantes seront les référents au niveau des communes sur le projet de l'ABiC : M. Elias TAYIAR élu à Carbonne, Mme Eliane SOUCASSE-PIQUEMAL élue à Rieux-Volvestre, Mme Karine BRUN maire de Lafitte-Vigordane et M. Stéphane WAWRZINIAK maire de Bois-de-la-Pierre. Ils serviront de point de contact au niveau des communes, notamment lors de la mise en œuvre du volet animation et sensibilisation de l'ABiC pour la bonne organisation des événements qui auront lieu sur leurs communes respectives. Ils seront également sollicités lors de la réalisation des inventaires protocolés pour identifier les propriétaires des parcelles et bâtis qui feront l'objet de prospections par les naturalistes.

L'Espace de Vie Social (EVS) « La Parenthèse » de la commune de Lafitte-Vigordane s'impliquera dans la mise en œuvre du volet animation de l'ABiC puisque ses membres, Mme Stéphanie LACAZE, Mme Elsa GEHU, Mme Dominique MARCHAND et Mme Lucile SAVIGNY ont prévu d'organiser un festival de la biodiversité durant l'été 2023 qui comprendra notamment des animations en lien avec l'ABiC. Ce projet, né des réflexions de l'EVS sur les nombreux événements organisés les années précédentes (construction

d'un hôtel à insectes, balade pédagogique à la découverte de la biodiversité, journées ramassage de déchets etc.), a été développé au cours d'une rencontre en date du 24 mars 2022 réunissant Mme Athina SERRE-TOSCAS, Mme Karine BRUN maire de la commune de Lafitte-Vigordane, Mme Stéphanie LACAZE salariée de l'EVS ainsi que Mme Elsa GEHU bénévole à l'EVS.

La réalisation de l'ABiC se fera avec le CEN Ariège sélectionné pour le volet inventaire protocolé des chiroptères de l'ABiC et le prestataire qui effectuera les inventaires protocolés des lépidoptères, des reptiles et des habitats naturels sera sélectionné lors d'une procédure des marchés publics conditionnée par l'obtention d'un financement de l'OFB. Participeront également à la mise en œuvre de l'ABiC le CPIE Terres Toulousaines, l'association Apilèze, l'association AtouSports Pyrénées et à nouveau le CEN Ariège pour le volet sciences participatives, animation, sensibilisation et mobilisation.

Enfin, l'implication du grand public est également essentielle puisque l'idée est de créer une véritable dynamique citoyenne qui participera à la mise en œuvre de l'ABiC.

g. Les leviers à mobiliser pour atteindre les objectifs :

De nombreux leviers devront être mobilisés pour atteindre les objectifs déterminés dans le cadre du projet d'ABiC.

Pour mobiliser les citoyens, l'EVS de Lafitte-Vigordane qui a déjà organisé plusieurs actions en faveur de la biodiversité sera une ressource importante.

De même, il existe à Rieux-Volvestre un collectif de citoyens qui organise régulièrement avec la collaboration de Mme Eliane SOUCASSE-PIQUEMAL plusieurs événements ayant trait aux thématiques de biodiversité (journées ramassage de déchets, organisation de l'évènement le « Jour de la Nuit »). La réalisation de l'ABiC pourra compter sur l'appui de ce collectif qui en fera la promotion et qui pourra organiser des événements en lien avec celui-ci.

La CCV souhaite également que tout habitant amateur de biodiversité, naturaliste de profession ou simplement passionné puisse proposer ses services et apporter une expertise supplémentaire afin de réaliser un ABiC le plus complet possible.

Concernant la communication autour du projet, tous les outils dont dispose la CCV seront mis à contribution (site internet, page Facebook, Instagram et Twitter, magazine Envolvestre, panneaux d'affichage à l'accueil de la CCV, diffusion de mails en interne, publications sur l'intranet de la CCV etc.). Une page web sera proposée pour être dédiée à l'ABiC et hébergée sur le site internet de la CCV. Pour dynamiser la communication autour de l'ABiC, les communes et l'Office du tourisme intercommunal se sont engagées à relayer toutes les informations qui émaneront de la CCV concernant l'ABiC à l'aide de leurs propres outils de communication.

Le plan de communication sera composé de deux parties distinctes, une partie à destination des agents communaux et intercommunaux, et une autre à destination du grand public.

En interne, le service SIG pour la cartographie et les services techniques pour l'entretien de la voirie et des espaces verts pourront être mobilisés. L'organisation d'évènements ou d'animations en lien avec le projet d'ABiC pourra se faire, le cas échéant, avec la participation et la collaboration de la personne en charge du plan alimentaire territorial à la CCV, ou bien encore avec les deux personnes en charge du programme Petites Villes de Demain qui comprend un volet « retour de la biodiversité dans les centres-bourgs ». Enfin, la mobilisation de tout autre agent de la CCV ainsi que des agents communaux serait bénéfique et contribuerait à agrandir le nombre d'acteurs participants au projet.

Un logigramme sera élaboré en début de projet pour identifier les actions qui seront menées en transversalité avec les services de la CCV. Des outils de suivi des actions (tableaux de bord) permettront d'identifier au fil de l'eau la réalisation des actions et ils serviront à adapter la méthode de coopération

en cas de blocage, par une méthode itérative.

Le matériel que met à disposition des communes le syndicat Haute Garonne Environnement (kits biodiversité, tutoriel nichoirs à chauve-souris) sera utilisé pour organiser des événements dans les 4 communes ; 3 sont adhérentes de la structure et la dernière en cours d'adhésion (la commune de Lafitte-Vigordane).

Enfin, l'identification de mécénats ou d'autres sources de financement au cours du déroulé du projet d'ABiC pourrait permettre d'organiser des actions d'animation et de sensibilisation supplémentaires qui viendraient alimenter l'ABiC.

Description du projet

Le projet d'ABiC de la CCV portera donc sur les 4 communes précitées, celles-ci étant limitrophes (exceptée pour Bois-de-la-Pierre qui est séparée du territoire de Lafitte-Vigordane et Carbonne par la commune de Peyssies). Ces 4 communes sont désireuses de porter des projets en faveur de la biodiversité et voient en la création d'un ABiC, la possibilité de disposer d'un outil sur lequel elles pourront se baser dans leur politique d'urbanisme, d'aménagement et de développement futur.

A la suite de la parution du présent appel à projets, le groupe de travail issu de la commission aménagement de l'espace et transition écologique a été rassemblé le 2 mars 2022 afin de proposer les thématiques prioritaires qui pourront constituer le projet d'ABiC. Le jeudi 3 mars, M. Bastien HO, Vice-Président en charge de la thématique, a présenté l'opportunité donnée aux communes de participer à l'ABiC en bureau communautaire. Un appel à manifestation d'intérêt a ensuite été adressé aux 32 communes membres le 7 mars 2022 pour déterminer le territoire spatial sur lequel portera le projet.

Le territoire de la CCV a été reconnu Territoire Engagé pour la Nature à la fin de l'année 2021 et l'une des 3 actions à mettre en œuvre présentées par la CCV dans sa candidature est la réalisation d'un ABiC. La CCV avait déjà présenté un projet d'ABiC en 2020 lors de sa participation à l'appel à projet de l'OFB mais sa candidature n'avait pas été retenue en raison notamment d'un manque de précisions techniques et d'un cadrage trop vaste du projet.

a. Les inventaires :

Cette année donc, la CCV souhaite proposer un nouveau projet d'ABiC qui portera sur le territoire de 4 de ses 32 communes et qui se focalisera sur les taxons et habitats suivants pour le volet des inventaires :

- Pour les inventaires protocolés : les chiroptères sur le bâti, les reptiles sur les espaces bocagers et les lépidoptères sur milieux ouverts ;
- Pour les inventaires participatifs : les hirondelles.

o Les inventaires protocolés :

Ces taxons ont été choisis avec l'expertise des salariés de l'association Nature en Occitanie, qui accompagne la CCV dans le dépôt de sa candidature à cet appel à projet et dans le cadrage de son ABiC. Les taxons sélectionnés répondent à différents enjeux inhérents au territoire de la CCV. Par exemple, pour les chiroptères il s'avère que les 4 communes possèdent des bâtiments dont l'architecture est propice à la présence de ces espèces protégées. Leur prise en compte future, grâce aux inventaires réalisés dans le cadre de cet ABiC permettra de favoriser la biodiversité en ville, et notamment de ces espèces protégées. Concernant les lépidoptères, les données existantes sur leur répartition dans les milieux ouverts (plaines, coteaux, prairies) sont peu nombreuses et la volonté de la CCV est justement de préserver ces espaces et la biodiversité présente. Les enjeux sont similaires pour les reptiles et les espaces bocagers qui ont disparu progressivement du fait de l'activité humaine. La volonté est clairement affichée aujourd'hui de favoriser le retour des reptiles en travaillant à la préservation de leur habitat voire à la création de nouvelles zones bocagères (zones d'une grande importance concernant la biodiversité mais également sur d'autres thématiques environnementales comme la lutte contre l'érosion des sols).

Ces groupes taxonomiques ont été choisis car ils seront révélateurs de la qualité des sous-trames de milieux boisés et de milieux ouverts de la trame verte du territoire de la CCV. En effet ces milieux ont été identifiés comme présentant des enjeux de conservation sur ce territoire, au vu de la prégnance des grandes cultures. Les coteaux secs sont également des milieux encore présents sur ce territoire mais dont les surfaces se réduisent. Ils ont la particularité de comporter une biodiversité riche et particulière présentant des enjeux forts de conservation sur ce territoire situé entre les Pyrénées et l'agglomération

toulousaine.

Des espaces naturels déjà protégés sont présents sur la commune (sites Natura 2000, etc.) et bénéficient déjà d'un minimum d'inventaires naturalistes. Il a donc été décidé de positionner les inventaires en dehors de ces zones. Les zones sans données seront suggérées aux bénévoles des différentes associations et aux habitants des communes pour dresser des inventaires participatifs.

- Les chiroptères :

Certaines espèces de chauves-souris peuvent utiliser les bâtiments pour toutes parties de leurs cycles de vie, de la mise-bas à l'hibernation. Les bâtiments offrent des cavités présentant des caractéristiques similaires à celles situées dans les milieux naturels (rochers, arbres, grottes) initialement utilisées par les chauves-souris. Les cavités disponibles y sont sécurisées, à l'abri des intempéries et chaudes avec des températures idéales notamment pour la mise-bas. Aujourd'hui, et dans des environnements de plus en plus perturbés, les bâtiments constituent des habitats de substitution de choix. Néanmoins, les chauves-souris anthropophiles sont menacées par l'évolution des composantes urbaines peu compatibles avec leur présence : éclairage (pour les espèces lucifuges), rénovations, isolation, fermeture des combles et clochers, etc.



Photo des trous présents sur la façade de la Mairie de Rieux-Volvestre

L'objectif des inventaires sur ce taxon sera de localiser, dénombrer et identifier des chauves-souris en bâti, regroupées en colonies estivale. La prospection en milieu bâti est sans doute la meilleure solution pour trouver des colonies de reproduction de chauves-souris « anthropophile ». Elle permet de couvrir

un grand territoire et de prospecter un nombre conséquent de sites. Ces inventaires se dérouleront selon les trois étapes suivantes :

1- Enquête préalable pour les propriétaires privés :

De nombreuses colonies s'installent chez les propriétaires privés (greniers, caves, granges, combles, derrière les volets...). Durant l'été, une enquête sera effectuée auprès des propriétaires privés des 4 communes concernées afin de recenser les colonies présentes dans leur bâti et transmettre leurs observations. Cette enquête sera effectuée par une campagne d'affichage/tractage en utilisant les outils de communications à disposition des communes, qui seront pleinement impliquées dans la démarche.

2- Prospection de terrain en milieu bâti :

La prospection visuelle consiste à rechercher des individus isolés ou des colonies de chauves-souris en visitant des bâtiments qui présentent un certain intérêt pour elles. Une prospection opportuniste ciblée des bâtiments publics ou privés présentant un potentiel d'accueil pour les chauves-souris sera réalisée, notamment sur les bâtiments communaux, églises, granges... Une recherche d'individus ou de colonies est effectuée à vue dans tous les lieux propices à leurs installations. Elle consiste simplement à rentrer dans le site de repos diurne des chauves-souris et de compter ou d'estimer les individus présents, mais également d'évaluer le statut reproducteur de la colonie.

Le contrôle consistera également à rendre visite aux propriétaires en fonction des retours de l'enquête, de dénombrer et identifier les espèces, mais également conseiller les propriétaires pour les soucis de cohabitation. Les ouvrages d'arts (ponts ou tunnels) qui sont des lieux offrant des conditions particulièrement appréciées des chauves-souris seront aussi prospectés.

Si le dénombrement et l'identification des espèces n'est pas possible à vue et en journée (espèces fissuricoles, colonies inaccessibles etc), un comptage en sortie de gîte sera effectué. Il consistera à observer et dénombrer à la tombée de la nuit les individus quittant leurs gîtes diurnes pour rejoindre leurs sites de chasse. L'identification sera possible par l'utilisation de détecteurs à ultrasons permettant de décrypter leurs émissions ultrasonores, notamment dans le cas de colonie mixte ou d'espèce difficile à identifier à vue dans le gîte comme les pipistrelles. Toutes les chauves-souris sortantes sont comptabilisées et les chauves-souris qui repercent dans le gîte sont soustraites du total pour éviter les doubles comptages.

3- Détection ultrasonore par la méthode passive :

Le protocole labellisé Vigie-Chiro point-fixe du projet participatif Vigie-Chiro du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) pour le suivi des Chiroptères lors de leurs activités de chasse sera utilisé en complément. Il repose sur l'enregistrement automatique des ultrasons émis par les chauves-souris pendant la nuit complète. Les détecteurs-enregistreurs seront placés pendant une nuit entière sur des sites ciblés afin d'inventorier toutes les espèces présentes, caractériser l'utilisation de ces sites et d'évaluer l'indice d'activité des chauves-souris. Il pourra permettre de cibler des secteurs où des suspicions de présence de colonies sont fortes afin d'obtenir des informations sans avoir besoin de la présence d'un observateur.

- Inventaire des lépidoptères :

Les lépidoptères seront inventoriés au sein de la sous-trame des milieux ouverts (prairies, landes, coteaux secs, etc.) sur un site par commune à raison de plusieurs passages bien répartis sur une période printemps/été soit plus précisément de mars à septembre.

- Inventaire des reptiles :

Les reptiles sont peu inventoriés au sein de la Communauté de communes du Volvestre. Les reptiles seront recherchés à vue sur un site par commune. Sur les deux communes de Bois de la Pierre et Lafitte-Vigordane, ils seront recherchés au sein de secteurs bocagers encore présents, afin d'observer la

biodiversité de ces zones de corridors de la trame verte. Sur les communes de Carbonne et de Rieux-Volvestre, les coteaux présentent de forts enjeux de biodiversité et sont menacés par la fermeture des milieux, la mise en culture ou l'urbanisation ; ces secteurs seront donc visés pour réaliser les inventaires reptiles.

- **Les inventaires participatifs :**

Il a été choisi de faire l'inventaire des hirondelles avec les habitants. En effet, les habitats de cette espèce sont malheureusement parfois détruits et il paraît essentiel de sensibiliser la population à ces espèces en les incluant pleinement dans la réalisation d'inventaires des zones de nidification. En effet, les hirondelles sont des espèces d'oiseaux relativement aisées à reconnaître et elles sont dotées d'un bon capital sympathie ce qui permettrait de créer une certaine émulation auprès du grand public pour générer un recensement exhaustif. L'implication des citoyens permettra également d'améliorer la cohabitation avec ces espèces et de proposer plus facilement des mesures visant à leur protection.

En présentant ce projet, la CCV désire se positionner comme un acteur dévoué et pleinement impliqué sur les thématiques de biodiversité et souhaite fédérer différentes structures ayant trait à l'environnement à travers la réalisation de son ABiC dont les inventaires serviront à proposer des solutions concrètes d'aménagement sur son territoire.

Les actions participatives seront amenées à être dupliquées sur d'autres communes non identifiées dans le présent projet. Par exemple, le programme Petites Villes de Demain (PVD) financé par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires qui permet d'accompagner les communes dans le domaine de la revitalisation de leur centre bourg concerne, sur le territoire de la CCV, les communes de Carbonne et Rieux-Volvestre qui font partie du périmètre de l'ABiC, mais également les communes de Montesquieu-Volvestre, Longages, Noé et Saint-Sulpice. Ainsi, il pourra être envisagé de faire la promotion de l'ABiC et des sciences participatives au sein de ces autres communes au travers du volet « cadre de vie et environnement » de l'Opération Revitalisation de Territoire (ORT) du programme PVD avec la participation de M. Mathieu LERANDY, chef de projet PVD et Mme Lou TIMBERT animatrice centres bourgs. Cette démarche pourrait également attirer l'attention sur les méthodes de rénovation des centre-bourgs anciens afin de concilier renouveau urbain et préservation de la biodiversité, avec le partage de documents sur la bonne prise en compte des espèces dans le bâti ancien et la mise en commun de bibliographie et des bonnes pratiques à mettre en œuvre pour y arriver.

b. Les cartographies :

Les cartographies réalisées dans le cadre de cet ABiC porteront sur les enjeux de biodiversité du territoire et sur les milieux naturels. La typologie utilisée pour le rendu final sera EUNIS.

- **Cartographie des enjeux de biodiversité :**

La cartographie des enjeux écologiques sera réalisée grâce à une récolte et une synthèse des données naturalistes existantes que viendront compléter les données naturalistes protocolées ainsi que les apports des inventaires participatifs citoyens et bénévoles. Son but est que l'aménagement du territoire prenne bien en compte la biodiversité (espèces protégées et patrimoniales, mais aussi espèces de la biodiversité ordinaire et les milieux naturels dont elles ont besoin pour accomplir leur cycle de vie), les zones humides et les continuités écologiques identifiées à l'échelle des territoires communaux, afin de les préserver. L'objectif est que cette carte soit un outil d'aide à la décision en identifiant des zones

cumulant des enjeux de préservation de la biodiversité.

- **Cartographie des milieux naturels :**

Il est proposé de réaliser l'amélioration des connaissances sur les enjeux flore et habitats naturels selon 2 objectifs à atteindre :

- Disposer d'une liste de la flore présente sur le territoire en réalisant quelques relevés floristiques sur le terrain. Il s'agit d'avoir une vue d'ensemble, non exhaustif mais indicative des plantes présentes sur le terrain investigué. Les espèces floristiques recensées lors de ces prospections seront reversées dans les bases de données naturalistes afin d'alimenter les connaissances acquises sur la biodiversité dans le cadre de cet ABiC.
- Identifier les principaux habitats naturels afin de cerner leur diversité sur le territoire de l'ABiC. Les zones urbanisées seront écartées des zones à cartographier. Pour procéder à cette cartographie, des grands ensembles d'habitats naturels seront identifiés par un travail préparatoire sur photographies aériennes préalable aux visites de terrain. Un recoupement sera réalisé avec les couches cartographiques préexistantes pour évaluer l'occupation globale des sols : RPG, Corine Land Cover et autres données dont disposera le prestataire sélectionné. Un échantillonnage sera effectué vis à vis des secteurs à enjeux pressentis/potentiels, ces échantillons seront alors visités par le botaniste, permettant leur description et leur délimitation.

c. Les actions d'animation, de sensibilisation et de mobilisation :

L'ABiC comporte, en parallèle des inventaires, un volet dédié à l'animation, à la sensibilisation et à la mobilisation autour des taxons inventoriés notamment, mais également autour de thématiques de biodiversité autres. Les événements issus de ce volet ont pour objectif de rassembler des acteurs qui participeront à la vie de cet ABiC, d'impulser une dynamique événementielle liée aux enjeux du patrimoine naturel du territoire et de faire émerger de nouveaux projets pour préserver la biodiversité. La mobilisation se fera, entre autres, au travers des inventaires participatifs sur les hirondelles mais également via l'organisation d'événements qui auront lieu sur le territoire des 4 communes concernées par l'ABiC. Ces événements seront à destination de deux publics cibles : le grand public et les scolaires.

- **Le grand public :**

Au lancement du projet d'ABiC une réunion publique à destination des habitants du territoire aura lieu dans les locaux de la CCV durant laquelle la responsable du projet, Mme Athina SERRE-TOSCAS, présentera les étapes de celui-ci et le calendrier prévisionnel des événements.

L'association AtouSports Pyrénées, avec laquelle a déjà travaillé l'Espace de Vie Social de Lafitte-Vigordane, organisera 2 courses d'orientations axées sur la biodiversité. De plus, 4 sorties découverte et observation des papillons seront organisées par cette même association, à raison d'une par commune. Ces animations seront dispensées par M. Jean-Pierre BEGARI, passionné de biodiversité, membre de l'association et diplômé d'un BTS Gestion et Protection de la Nature ainsi que du BAFA.

Les outils pédagogiques du syndicat Haute Garonne Environnement seront empruntés par chacune des 4 communes et des événements qui utiliseront ces ressources auront lieu dans chacune des communes. Les outils identifiés pour le moment sont notamment le kit de sensibilité à la biodiversité ainsi que le défi « créer un nichoir pour chauves-souris », cependant l'emprunt d'autres outils pédagogiques du syndicat n'est pas à exclure.

La commune de Rieux-Volvestre organisera à nouveau cette année l'évènement « le jour de la nuit » à

l'automne prochain durant lequel elle fera intervenir l'association le Balcon des Etoiles (basée à la commune de Latrape). Un focus sur l'ABiC ainsi que sur les enjeux liés aux espèces nocturnes (dont notamment les chiroptères qui feront l'objet d'inventaires dans le cadre du projet d'ABiC) sera fait.

Lors des inventaires sur les chiroptères une animation aura lieu par commune afin de présenter le travail effectué aux habitants par le naturaliste du CEN Ariège, le matériel utilisé pour les inventaires etc... Une écoute nocturne des chiroptères est envisagée dans le cadre de ces animations.

De plus, une soirée conférence ciné débat présentant les enjeux liés à la présence des chiroptères ainsi qu'une soirée conférence sur la pollution lumineuse, toutes deux animées par le naturaliste, seront organisées pour sensibiliser le grand public à ces thématiques.

Des balades découverte de la biodiversité en milieu urbain sont également prévues sur le territoire des 4 communes avec l'intervention d'un naturaliste du CPIE Terres Toulousaines. Ces sorties seront l'occasion pour les habitants de prendre conscience de la biodiversité qui les entoure au sein des 4 centres bourgs. A la fin de ces sorties, un temps sera dédié à la présentation de l'outil qui sera utilisé pour les inventaires participatifs des hirondelles afin de pouvoir former et familiariser les habitants avec cette application.

○ **Les scolaires :**

Il est prévu d'organiser une animation dans chaque école primaire du territoire de l'ABiC (4 écoles réparties sur Rieux-Volvestre, Carbonne et Lafitte-Vigordane) afin de sensibiliser les enfants à l'importance de la biodiversité et au rôle essentiel des pollinisateurs. Ainsi, l'association Apilèze qui travaille déjà avec la CCV et qui a installé des ruchers sur la zone d'activités d'Activestre, interviendra sur ce sujet et organisera des activités pédagogiques à destination du jeune public pour alimenter cette journée.

Ces animations auront lieu au printemps 2023 pour permettre aux équipes pédagogiques d'intégrer ces événements dans un programme de sensibilisation des écoliers à la biodiversité qui débutera dès le début de l'année scolaire.

La liste des événements ci-dessus est non exhaustive et la CCV espère qu'elle sera enrichie par la suite d'autres animations qui seront proposées par les structures qui manifesteront leur intérêt pour le projet d'ABiC au cours des années de mise en œuvre de celui-ci.

Au niveau de la logistique, les moyens communautaires et inter communautaires seront sollicités pour la bonne mise en œuvre des différents événements prévus (mise à disposition de salles de conférences, de panneaux d'affichage, de matériel de vidéo projection etc.).

d. Les actions de communication :

Une réunion de présentation de la démarche ABiC et du déroulé des actions sera organisée à la CCV à la rentrée 2022, au moment du démarrage du projet et ouvert au grand public. En amont de la diffusion (via les outils de communication), les rédactions des supports de communication destinés à valoriser l'ABiC seront élaborés par la personne chargée de la communication à la CCV qui prendra ses fonctions dans les mois à venir et par la chargée de mission de l'aménagement de l'espace et de la transition écologique.

Les outils de communication de la CCV mobilisés seront le site internet sur lequel il sera proposé de faire figurer un onglet dédié à l'ABiC, les réseaux sociaux avec les pages Facebook, Twitter et Instagram de la CCV, l'intranet et les listes de diffusion en interne. Les réseaux sociaux et sites internet de l'Office du tourisme intercommunal, des 4 communes concernées par l'ABiC, de l'Espace de Vie Social de Lafitte-Vigordane seront également utilisés pour réaliser la communication du projet d'ABiC. Les associations du

territoire seront également fortement invitées à participer à cette campagne de communication. Les outils mentionnés ci-dessous seront sollicités tout le long de la mise en œuvre de l'ABiC.

Le magazine *Envolvestre* de la CCV, dont la parution a lieu 2 fois par an et qui est distribué aux habitants de la CCV, connaîtra une édition avec un dossier spécial dédié à la réalisation de l'ABiC. Lors de l'élaboration d'autres éditions, des articles présentant l'avancée du projet seront publiés.

Pour faire la promotion de l'ABiC de la CCV, il est envisagé de se rapprocher de la presse locale à savoir du journal « La Dépêche du Midi » et de « La Petite République ». Concernant les médias radiophoniques, une émission dédiée à l'ABiC lors de laquelle les partenaires du projet pourraient être invités par « Radio Galaxie 31 », une radio locale, est à prévoir. De plus, des spots publicitaires diffusés via ce canal pour encourager les habitants à alimenter la base de données sur les inventaires participatifs seraient utiles dans la campagne de communication.

L'ABiC, une fois finalisé, sera imprimé sur du papier recyclé en 6 exemplaires afin que chaque commune puisse mettre à disposition du public un exemplaire en libre consultation et 2 exemplaires seront conservés à la CCV. Une version numérique sera quant à elle bien évidemment présente sur le site de la CCV.

Enfin, une réunion à destination du grand public aura lieu à la clôture de l'ABiC pour présenter aux habitants les résultats de celui-ci, les perspectives à venir et pour les encourager à continuer d'alimenter la base de données sur les inventaires des hirondelles même une fois l'ABiC clôturé.

2. Jalons, étapes, calendrier et résultats prévus

Actions prévues	Résultats prévus	Date de début de l'action	Date de fin de l'action
Action N°1 Lancement de la procédure des marchés publics	Identification du prestataire qui effectuera les inventaires des lépidoptères et des reptiles ainsi que la cartographie des enjeux de biodiversité et des habitats naturels du territoire.	08/2022	11/2022
Action N°2 COFIL	Définition des orientations politiques et présentation des étapes du déroulé du projet et détermination d'objectifs.	09/2022	10/2022
Action N°3 Réunion de présentation de l'ABiC	Information du grand public sur la démarche ABiC et le projet qui sera réalisé sur le territoire de la CCV.	09/2022	10/2022
Action N°4 Evènement « Le jour de la nuit » à Rieux-Volvestre	Sensibilisation de la population aux pollutions lumineuses, présentation du projet d'ABiC et notamment du volet concernant les chiroptères, explications des actions d'inventaires et des animations prévues en lien avec ce taxon.	10/2022	10/2022
Action N°5 COTECH	Définition des étapes de réalisation techniques du projet d'ABiC à mettre en œuvre.	01/2023	01/2023
Action N°6 Inventaires des lépidoptères	Analyses et inventaires du taxon des lépidoptères dans les milieux ouverts des 4 communes.	03/2023	09/2023
Action N°7 Cartographie des habitats naturels	Inventaires et cartographie des habitats naturels du territoire concerné par l'ABiC.	04/2023	11/2024
Action N°8 Lancement des sciences participatives hirondelles	Présentation aux habitants de l'outil utilisé pour les inventaires participatifs des hirondelles.	04/2023	10/2024
	Eveille des consciences des habitants des	04/2023	07/2023

Action N°9 Balades urbaines à la découverte de la biodiversité	communes sur la biodiversité présente dans leurs centres bourgs.		
Action N°10 Animations d'observation des lépidoptères	Dynamisation de l'intérêt des habitants des 4 communes pour les lépidoptères et promotion des inventaires via une animation par commune d'observation des papillons avec l'intervention de l'association AtouSports Pyrénées.	04/2023	09/2023
Action N°11 Evènement « L'Été de la biodiversité 2023 » dans la commune de Lafitte-Vigordane	Organisation en partenariat avec l'EVS de Lafitte-Vigordane de l'évènement. Création d'une dynamique citoyenne en faveur de l'environnement et sensibilisation sur différents thèmes de biodiversité.	03/2023	09/2023
Action N°12 Réalisation des inventaires des chiroptères	Analyses et inventaires du taxon des chiroptères dans les bâtis des 4 communes.	05/2023	09/2023
Action N°13 Animations sur la thématique des chiroptères	Information des habitants des 4 communes sur les inventaires réalisés et leurs intérêts, sensibilisation du grand public pour la sauvegarde de ces espèces protégées via la réalisation d'une animation par commune. Organisation d'une conférence sur la pollution lumineuse et d'une conférence ciné-débat sur les chauves-souris.	05/2023	09/2023
Action N°14 COTECH	Retour sur les résultats des inventaires et animations réalisées au printemps et été 2023.	09/2023	09/2023
Action N°15 COPIL	Présentation des résultats des premiers inventaires, des premières animations et opérations de mobilisation. Définition des étapes à suivre pour l'année suivante.	10/2023	10/2023
Action N°16 Cartographie des enjeux de biodiversité	Cartographie des enjeux de biodiversité inhérents au territoire de l'ABiC en utilisant les données issues de la synthèse des inventaires réalisés.	10/2023	11/2024
Action N°17 Edition spéciale Envolvestre	Communication sur les données et les impacts qu'auront eu les inventaires et les animations. Promotion des actions de réalisation de l'ABiC de l'année suivante.	10/2023	12/2023

--	--	--	--

Action N°18 COTECH	Définition des étapes de réalisation techniques du projet d'ABiC restantes à mettre en œuvre.	01/2024	01/2024
Action N°19 Evènements utilisant les outils HGE dans les communes (public et type d'évènements à définir)	Sensibilisation du public par l'organisation d'évènements par les communes proposant l'utilisation des outils pédagogiques d'Haute Garonne Environnement (ex : kit biodiversité, tutoriel pour construire des nichoirs à chauves-souris etc.).	04/2024	06/2024
Action N°20 Animations dans les écoles primaires	Sensibilisation des élèves des écoles aux enjeux de la biodiversité et découverte du rôle clé des pollinisateurs avec l'intervention d'Apilèze dans les 4 écoles primaires du territoire concerné par l'ABiC.	03/2023	06/2023
Action N°21 Inventaires des reptiles	Analyses et inventaires des reptiles dans les espaces bocagers des 4 communes.	04/2024	09/2024
Action N°22 COTECH	Retour sur les résultats des inventaires et animations réalisées au printemps et été 2024.	09/2024	10/2024
Action N°23 Evènement courses d'orientation	Organisation de 2 courses d'orientation à la découverte de la biodiversité avec l'association AtouSports Pyrénées.	09/2024	10/2024
Action N°24 COFIL	Présentation des résultats des inventaires, des animations et opérations de mobilisation, des enjeux de biodiversité identifiés sur le territoire. Evaluation des actions ayant eu lieu au cours de l'ABiC au regard des objectifs qui avaient été déterminés lors du premier COFIL.	11/2024	12/2024
Action N°25 Rédaction du rapport final de l'ABiC	Synthèse des données issues des inventaires protocolés et participatifs, des animations, des cartographies réalisées et toute autre source qui pourrait venir enrichir l'ABiC.	08/2024	12/2024
Action N°26 Réunion grand public de restitution des résultats de l'ABiC	Restitution au grand public des travaux accomplis dans le cadre de la mise en œuvre de l'ABiC et présentation des perspectives du projet.	12/2024	12/2024
	Dépôt de l'ABiC sur la plateforme	12/2024	12/2024

Action N°27 Dépôt de l'ABiC du Volvestre sur la plateforme dédiée et reversement des données naturaliste au SINP	http://abc.naturefrance.fr Transmission des données naturalistes issues de l'ABiC au SINP.		
--	--	--	--

3. Perspectives de l'action

Une fois l'ABiC finalisé, les résultats naturalistes qui ressortiront de la réalisation des inventaires ainsi que des cartographies des habitats naturels et des enjeux de biodiversité du territoire seront intégrés aux différents documents d'urbanisme (SCoT, PLU etc...). Les données naturalistes qui seront produites au cours de la mise en œuvre de l'ABiC seront reversées au SINP pour alimenter les bases de données nationales. Ces données seront utilisées à des fins décisionnelles en matière d'aménagement du territoire. Elles serviront également de base pour prendre des mesures concrètes de préservation du patrimoine naturel et ainsi engager la CCV dans d'autres projets en faveur de la biodiversité (une Trame Noire à l'échelle de la CCV pourrait par exemple être envisagée).

Plus concrètement, il s'agira d'assortir les rénovations ou travaux des bâtis ayant été identifiés comme gîtes de colonies de chiroptères et/ou d'hirondelles, de prescriptions pour ne pas nuire à leur présence. Pour ce faire, la CCV aimerait sensibiliser l'Architecte des Bâtiments de France, Mme Isabelle BROU-POIRIER, afin que celle-ci intègre les données issues de l'ABiC dans ses recommandations en matière de bâti.

De plus concernant les prescriptions à assortir lors de rénovations de bâtis, un lien pourra être établi avec les artisans locaux partenaires du Pays Sud Toulousain (PETR) dans le cadre du projet Guichet Renov'Occitanie. En effet, ceux-ci sont les acteurs effectuant les travaux de rénovations des bâtiments des habitants éligibles à l'aide financière attribuée par le PETR qui accompagne les ménages dans leurs projets de rénovation énergétique. Ainsi, un travail de formation de ces partenaires pour qu'ils préservent la biodiversité lors de leurs travaux pourra être réalisé. La CCV aimerait ainsi sensibiliser les artisans du bâti labellisés Reconnu Garant pour l'Environnement (RGE) du territoire au travers de formations qui pourraient être dispensées par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA). Un contact avec les autres syndicats de représentants l'artisanat du bâtiment comme le CAPEB 31 afin de les sensibiliser aux bonnes pratiques pour préserver la biodiversité vivant dans le bâti pourrait être envisagée pour perpétuer la sensibilisation de ces acteurs.

La volonté de la CCV est de maintenir une continuité des inventaires participatifs sur les hirondelles sur le long terme, même une fois l'ABiC terminé. En effet, il s'agirait d'insuffler une dynamique citoyenne en matière d'inventaires participatifs et il est envisagé d'étendre ces inventaires à d'autres espèces dans le futur.

Concernant les corridors écologiques qui auront été identifiés au cours de la mise en œuvre de l'ABiC, la CCV espère pouvoir obtenir, à la fin de ce projet d'ABiC, des financements supplémentaires auprès des institutions publiques (Région, Département etc.) en candidatant à des appels à projet visant à réhabiliter, restaurer ou encore gérer les trames vertes et bleues des territoires.

A l'issue de l'ABiC, la CCV sera dotée d'un plan d'actions qui permettra de poursuivre la dynamique impulsée par l'atlas. Les résultats des analyses naturalistes seront assortis de recommandation et d'actions concrètes à mettre en œuvre que la CCV compte bien réaliser. Enfin, l'ABiC ainsi achevé aura vocation à être agrandi et enrichi par d'autres projets d'atlas portant sur le territoire des autres communes de la CCV, dans l'objectif d'obtenir à termes un ABiC complet et représentatif d'un maximum

d'enjeux de biodiversité inhérents à tout le territoire de la CCV.

4. Gouvernance

La gestion du projet ainsi que la coordination entre les différents acteurs de l'ABiC seront assurées par la chargée de mission aménagement de l'espace et transition écologique de la CCV, Mme Athina SERRE-TOSCAS, qui travaillera en collaboration avec les 4 communes concernées par l'ABiC et les partenaires identifiés pour réaliser le projet.

La gouvernance du projet se fera de la manière suivante :

- **Un comité de Pilotage (COPIL):**

Le COPIL assumera la validation politique et la validation de chaque étape du projet. Il sera le garant du respect des orientations et du calendrier et sera composé des élus membres du groupe de travail sur la biodiversité à savoir M. Bastien HO, Mme Diane ZIMMERMANN, Mme Chantal CRAIPEAU, Mme Eliane SOUCASSE-PIQUEMAL, M. Jean-Michel CAZEAUX, M. Daniel PIN, M. Fabrice GRAGLIA, Mme Agathe LESUEUR, M. Jean-Marc LARROQUE, M. Gérard THIBAUD et Mme Joelle DOUARCHE ainsi que des maires des communes concernées par le projet d'ABiC à savoir M. Denis TURREL pour la commune de Carbonne, Mme Maryse VEZAT-BARONIA pour la commune de Rieux-Volvestre, Mme Karine BRUN pour la commune de Lafitte-Vigordane et M. Stephane WARWZINIAK pour la commune de Bois-de-la-Pierre. M. Elias TAYIAR, élu référent sur le projet à Carbonne et non membre du groupe de travail sur la biodiversité sera également membre du COPIL.

Seront présentes en tant qu'agents de la CCV la directrice du développement territorial Mme Noémie PLOUARD et la chargée de mission aménagement de l'espace et transition écologique Mme Athina SERRE-TOSCAS.

L'Office Français de la Biodiversité (OFB), l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB), le Conseil Régional Occitanie et le Conseil Départemental Haute Garonne seront invités à assister aux comités de pilotage.

Les comités de pilotage auront lieu une fois par an. Un premier COPIL interviendra au lancement du projet d'ABiC à la rentrée 2022.

- **Un Comité technique (COTECH):**

Le COTECH accompagnera la réalisation technique des actions et sera composé de la directrice du développement territorial, Mme Noémie PLOUARD, de la chargée de mission aménagement de l'espace et transition écologique Mme Athina SERRE-TOSCAS, du vice-président en charge de l'aménagement de l'espace et de la transition écologique M. Bastien HO ainsi que des prestataires et partenaires retenus pour la mise en œuvre du projet, tant pour le volet inventaires que pour le volet animations, sensibilisation et mobilisation.

Mme Coline ETIENNE la chargée de mission du SCoT au Pays Sud Toulousain, Mme Fanny FAUCON la cheffe de service Plan climat énergie au Pays Sud Toulousain, Mme Cathy HOAREAU la directrice des services techniques à la CCV, Mme Marie PANARIN la chargée de mission du projet alimentaire territorial, M. Mathieu LERANDY le chef de projet PVD et enfin Mme Marion BELLEGARDE la directrice de l'Office

du tourisme intercommunal constitueront le reste du panel du COTECH.

Les comités techniques auront lieu deux fois par an. Un premier COTECH sera organisé en janvier 2023.

Les Bureaux et Conseils communautaires et intercommunautaires seront informés au fur et à mesure des avancées du projet d'ABiC.

5. Impacts sur l'emploi local et sur l'économie locale

Le projet d'ABiC favorise la mise à contribution d'associations locales puisque la totalité des prestataires et partenaires identifiés œuvrent déjà sur le territoire de la CCV (les associations Apilèze et AtouSports Pyrénées), à l'échelle du département Haute Garonne (le syndicat HGE, le CPIE Terres Toulousaines) ou dans un département limitrophe (CEN Ariège).

L'imprimerie qui aura la charge de l'impression sur du papier recyclé des exemplaires finalisés de l'ABiC est une entreprise inclusive installée à Carbonne qui emploie une majorité de collaborateurs en situation de handicap.

Dans le cadre du Guichet Renov'Occitanie, ce sont bien les artisans locaux labellisés qui seront sensibilisés sur les bonnes pratiques à adopter lors de la rénovation de bâtiments pour préserver la biodiversité qui y habite. De même concernant l'entretien des espaces verts, ce sont les personnels locaux qui seront sollicités pour changer leurs pratiques et en adopter des plus vertueuses pour la biodiversité au travers de formations. Ainsi, la CCV espère que l'exemplarité des pratiques du service public saura influencer le monde des entreprises présentes sur le territoire.

Certaines actions de communication impliqueront la participation d'acteurs locaux comme « La Petite République », journal d'information locale du Sud Toulousain et « La Dépêche du Midi », groupe de presse basé à Toulouse, ainsi que « Radio Galaxie 31 », la radio du Sud-Toulousain.

6. Résumé publiable du projet

La Communauté de communes du Volvestre souhaite s'inscrire dans une démarche proactive de préservation de la biodiversité de son territoire et valoriser son patrimoine naturel. Pour se doter des outils essentiels à la bonne exécution de ses ambitions écologiques, elle a choisi de réaliser un ABiC, véritable outil d'aide à la décision (aménagement, urbanisme, agriculture etc.) et de mobilisation citoyenne.

Le projet de la CCV portera sur le territoire de 4 de ses 32 communes, à savoir Carbonne, Rieux-Volvestre, Lafitte-Vigordane et Bois-de-la-Pierre. Il sera constitué d'un premier volet dédié aux inventaires qui viendront alimenter les bases de données naturalistes et d'un deuxième volet consacré aux actions d'animation et de mobilisation qui serviront à sensibiliser le public.

Les inventaires réalisés dans le cadre de cet ABiC concerneront les taxons des chiroptères sur les espaces bâtis, des lépidoptères dans les milieux ouverts, des reptiles dans les milieux bocagers pour les inventaires protocolés et les hirondelles pour les inventaires participatifs.

Des animations de sensibilisation et de mobilisation sur les thématiques de biodiversité, principalement à destination du grand public et des scolaires, viendront faire vivre le projet d'ABiC en parallèle des inventaires. La reconquête de la biodiversité passant par la mobilisation de tous, l'objectif de ce volet sera de fédérer les acteurs du territoire afin de les sensibiliser aux enjeux inhérents à leur territoire et éveiller une dynamique d'initiatives en faveur de la biodiversité.

La volonté de la CCV est que les cartographies des habitats naturels et des enjeux de biodiversité du territoire, qui résulteront des inventaires fournis lors de la réalisation de l'ABiC, servent d'outil de décision et soient systématiquement consultés lors de projets d'aménagement et d'urbanisme. Les zones stratégiques en matière de biodiversité identifiées lors des études par les naturalistes seront assorties de prescriptions et retranscrites dans les différents documents d'urbanisme.